

Dominique Santoni : "C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres"



Entre une situation politique chaotique, tant au national qu'à l'international, et une conjoncture économique incertaine, le Conseil départemental de Vaucluse se félicite de sa gestion maîtrisée des finances. Et malgré les nouveaux efforts demandés, Dominique Santoni, sa présidente, n'entend pas ralentir le rythme de l'action départementale.

- Si politiquement l'année 2024 a été marquée par une grande incertitude au niveau national, il y a quand même eu des motifs de réjouissance en Vaucluse, notamment les célébrations autour du passage de la flamme olympique dans le département ?
- « Cela a été une vraie réussite quirappelle l'importance de conserver des grands événements populaires. Cela crée de la ferveur, du rassemblement, de l'appartenance et cela met le département en valeur. Quoi de mieux pour garder de l'attractivité et de la visibilité que de 'vendre' aussi un peu de rêve comme on



peut le faire également avec le Tour de France qui fait son retour au sommet du Ventoux cette année. On ne peut pas se contenter de parler seulement de ce qui va mal. Il faut être en permanence dans la dynamique de l'attractivité car derrière c'est de l'économie et de l'emploi. Il faut donner envie de Vaucluse.»

Vaucluse Provence attractivité : continuer de donner envie de Vaucluse

- Difficile pourtant de faire l'impasse sur ce qui va mal actuellement. Je pense notamment à la période d'instabilité que nous vivons depuis la dissolution. Le monde politique est comme suspendu depuis, tout comme le secteur économique d'ailleurs ?
- « C'est vrai que, ces derniers mois, nous avons été dans une situation très particulière puisqu'il a fallu que nous fassions un budget départemental sans avoir de budget national. La seule certitude que nous avions à ce moment-là, c'est que nous savions qu'il y aurait de gros efforts à faire. Le gouvernement Barnier est tombé et désormais c'est celui de François Bayrou. Au final, nous savons déjà qu'avec toutes les mesures qui nous sont imposées, le Département a dû faire au moins 13 M€ d'économie sur son budget 2025, dont le vote a été exceptionnellement reporté début janvier. »
 - « Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. »

Dominique Santoni

À ces 13 M€, pourraient s'ajouter d'autres économies que déciderait par la suite le gouvernement ?

- « Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait faire l'impasse de faire des économies sur les collectivités, même si on peut espérer qu'elles soient moindres que ce qui est annoncé régulièrement. Donc, s'il le faut, nous ferons un budget supplémentaire afin d'inclure les millions que l'on pourrait encore nous demander. Si c'est une situation très inconfortable pour les Vauclusiens, je ne suis cependant pas choquée que l'on sollicite une contribution collective. Je comprends très bien que l'on nous demande de participer à l'effort national. Si tout le monde participe un peu, nous devrions y arriver ensemble. Encore faut-il être juste et raisonnable. »
- Depuis 2016 la dette de l'État s'est envolée de 68% alors que dans le même temps celle du Département a diminué d'un quart. En 2023, la chambre régionale de la Cour des comptes a estimé que le Vaucluse avait fait preuve ces dernières années d'une « gestion prudente et maîtrisée ». Dans ces conditions, comment faire de nouvelles économies quand elles ont été déjà réalisées ?





« Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. Cependant, il y a peutêtre encore des économies à aller chercher en faisant preuve de bon sens. Je pense aux marchés que nous pouvons passer, aux prestataires que l'on pourrait réduire, aux possibilités de mutualisations. On peut également aller chercher des économies sur le fonctionnement. Nous ne sommes pas obligés de remplacer automatiquement tous les départs en retraite par exemple. »

Chômage: le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud

■ Il y a aussi le RSA (Revenu de solidarité active) sur lequel le Département a déjà réalisé de fortes économies ?

« La très grande majorité des personnes qui touchent le RSA sont des gens qui ont besoin d'être aidés. C'est pour cela que nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement et d'incitation à la reprise d'un emploi. Le RSA c'est avant tout une allocation ponctuelle qui doit permettre aux gens de retrouver du travail. Grâce à notre action, nous sommes ainsi passés d'un taux de retour à l'emploi des allocataires de 3% à 32%. Nous étions les derniers de la Région Sud dans ce domaine et nous sommes désormais les premiers. C'est bien, mais on a encore une certaine marge de manoeuvre pour améliorer ces résultats. »

■ Mais, dans l'ensemble, les plus importantes économies ont déjà été réalisées en Vaucluse ?

« C'est clair qu'il y a des départements qui n'étaient pas aussi bien gérés. Pour eux, c'est certainement plus facile de tout réduire alors que nous allons avoir un peu plus de mal à le faire aujourd'hui car les principales économies nous les avons déjà réalisées. Nous allons tenter, toutefois, de le faire en allant chercher peutêtre encore davantage de subventionnement. Même si la période est plus compliquée, notre pôle aménagement est, par exemple, allé chercher des dossiers de subvention que nous n'avions pas l'année dernière. On estime que nous aurons 2,5 M€ de recettes supplémentaires qu'on pourra récupérer sur des grands projets. On va donc poursuivre dans ce sens en s'appuyant notamment sur les très bonnes relations que nous avons avec la Région Sud. Il faut que nous continuions à travailler avec tout le monde et à favoriser les projets que nous pouvons bâtir en commun. »

« Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement. »

Dominique Santoni

- Justement, avec toutes ces perspectives d'économies, quelles peuvent être les conséquences pour la capacité d'investissement du Département qui constitue le premier donneur d'ordre public en Vaucluse ?
- « Nous avons des compétences obligatoires, mais je ne peux pas me résoudre à gouverner en faisant



uniquement du département un guichet social. Je trouve que la culture est quelque chose d'important, que le sport est quelque chose d'important, que la santé aussi, je trouve qu'on a des responsabilités vis-àvis des Vauclusiens, que nous en avons aussi vis-à-vis des entreprises. Il y a des choses sur lesquelles il faut continuer à agir. On ne reviendra pas sur l'investissement. C'est pour cela que nous maintenons notre Plan pluriannuel d'investissement (PPI) à hauteur de 120 M€ par an. Au moment où l'économie est en souffrance, il n'est pas temps de lâcher nos élus, nos communes, nos EPCI, nos entreprises ou surtout nos agriculteurs qui subissent actuellement une très forte pression. Si, à un moment, il n'y a plus de commandes publiques, il y a un effondrement de tout le système qui va derrière. Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement même s'il faut décaler quelques projets d'un an ou deux. »

■ Cela concerne les chantiers actuels ?

« Non. Cette éventualité ne concerne pas nos principales opérations comme l'échangeur de Bonpas, la nouvelle MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), la déviation d'Orange ou bien encore Memento, le futur Pôle des patrimoines de Vaucluse dans la zone d'Agroparc. »

■ Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) vous avez appelé à davantage de décentralisation ?

« Oui, car je trouve que ce que l'on demande aux collectivités locales de faire, nous le faisons bien. Et quand j'appelle à la décentralisation, c'est pour dire 'transférez-nous plus de choses, laissez-nous plus de liberté, plus d'autonomie'. Pour en revenir au RSA, moi, je trouve que c'est plutôt bien qu'on nous l'ait transféré. Parce que nous, les territoires, nous sommes en proximité. Nous savons de quoi nous parlons, alors que pour l'État c'est plus compliqué. Mais, en revanche, il faut qu'on nous transfère les crédits qui vont avec. Il ne faut pas nous demander de faire un job pour lequel on ne nous rémunère pas comme c'est le cas aujourd'hui. Et si on nous impose de nouvelles compétences sans les moyens; nous dirons non. Prenez l'exemple des personnes handicapées: aujourd'hui, on va élargir l'assiette pour donner des allocations à davantage de personnes handicapées. C'est une très bonne chose, mais si on ne nous donne pas l'argent, nous ne pouvons pas le faire. C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres. »

Salon des maires de Vaucluse : « Après les gilets jaunes, les écharpes tricolores ? »

■ Davantage de décentralisation semble également difficile à envisager quand l'État n'a aucune confiance vis-à-vis des collectivités territoriales qu'il juge dépensières ?

« Quand on parle avec la préfecture, c'est-à-dire l'État décentralisé, nous sommes entendus et compris. C'est quand cela monte plus haut que ça devient plus compliqué. C'est ce qui, je pense, provoque le ras-le-bol des élus et des collectivités locales. On nous transfère des tas de choses et le discours est de nous dire 'on n'a pas confiance, vous êtes trop dépensiers, vous devez le faire, mais sans argent'. Cela fait beaucoup. »

■ C'est pour cette raison que vous avez annulez les voeux cette année ?





« Ce n'est pas les quelques milliers d'euros que nous avons économisés qui changeront grand chose mais il est important de commencer à faire nos propres économies avant d'en demander aux autres. Surtout au moment où, dans le premier budget, le Sénat et l'Assemblée nationale proposaient des augmentations. C'est indécent. Dans cette logique, nous passons également de trois magazines du département à 2 cette année. Cela permettra d'économiser près de 100 000€. »

■ Après avoir rationalisé le foncier du Département vous avez aussi la volonté de réaliser des économies en matière d'énergie ?

« Il y a eu un gros travail qui a été fait sur notre patrimoine. Nous avons ainsi vendu des terrains et des locaux dont nous n'avions pas besoin. Il reste encore quelques 'gisements' de foncier car nous n'avons pas vocation à avoir autant d'immobilier. Pour l'énergie, 30% de notre électricité va être produite en autoconsommation. Pour cela nous allons notamment investir dans du photovoltaïque en toiture ainsi que les parkings, tout particulièrement dans les collèges. »

« Grand Delta Habitat a tenu ses engagements. »

Dominique Santoni

■ Côté logement social, plus personne ne semble aujourd'hui vous reprocher d'avoir cédé Vallis habitat au bailleur social Grand Delta Habitat ?

« Je crois qu'aujourd'hui si on avait gardé Vallis Habitat, nous serions dans une situation très délicate. D'abord financièrement, car c'est très compliqué quand on voit l'état des bailleurs sociaux. Puis, en termes de construction, car il y a une explosion des coûts du foncier ainsi que des taux d'intérêt. Grand Delta Habitat a tenu ses engagements puisqu'ils ont déjà rénové 800 logements là où Vallis Habitat en avait prévu 130. D'ailleurs, depuis la fusion, nous n'avons plus de remontées de terrain de maires ou d'élus mécontents. »

■ Justement, en matière de satisfaction, Vaucluse ingénierie, un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Département, semble rencontrer un certain succès auprès des élus du territoire ?

« Vaucluse ingénierie, c'est une 'petite' idée que nous avons eue : proposer un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui apporte à la fois une aide technique et une autre juridique aux communes vauclusiennes. Aujourd'hui, le Département est sûrement le premier partenaire des petites communes puisqu'une centaine d'entre elles, près des deux tiers du Vaucluse, travaille avec les équipes de Vaucluse d'Ingénierie. Ces dernières font même les recherches de subventions en étant en lien avec la Région. Pour les petites communes mais aussi certains EPCI désormais, ce soutien est très important sinon les projets ne sortent pas. »

101 collectivités adhérentes à l'Agence départementale Vaucluse Ingénierie



■ Aujourd'hui, vous estimez enfin que le Vaucluse joue davantage collectif qu'auparavant ?

« Je crois que nous sommes dans un département où il y a un certain sens de l'intérêt général. Où nous arrivons à trouver des terrains d'entente. Où il y a des bonnes idées partout. Cela ne me gêne pas du tout qu'une bonne idée vienne de quelqu'un d'autre. Et au plus on descend dans les territoires, plus cela fonctionne. Ce qui compte avant tout, c'est d'avoir des convictions et le courage qui va avec afin de les mettre en application. Moi, je n'insuffle pas de la haine, je n'insuffle pas de la polémique. Je ne fais pas de la politique nationale. Je suis simplement une élue locale qui a pour obligation de réussir pour son département et ses habitants. Si on ne fait plus, nous allons reculer. C'est pour cela qu'il ne faut jamais lâcher, qu'il ne faut jamais arrêter. »

Interview réalisée par Laurent Garcia, pour "Le Vaucluse en chiffres - Edition 2025 "

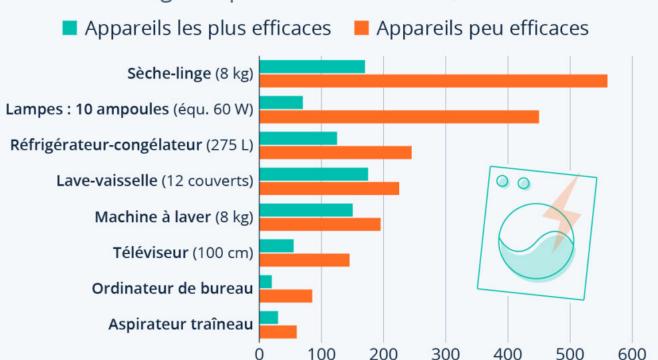




Économie d'électricité : quels appareils sont les plus énergivores?

Quels appareils sont les plus gourmands en énergie?

Consommation annuelle d'électricité selon le type d'appareil électroménager disponible sur le marché, en kWh *



* les valeurs correspondent à des ordres de grandeur pour un usage standard. Source: ADEME













Alors que le conflit entre la Russie et l'Ukraine ne cesse de faire grimper les <u>prix de l'énergie</u> et pourrait même aboutir à des pénuries cet automne, le sujet de la sobriété énergétique occupe plus que jamais le devant de la scène.

Selon les données de l'<u>Insee</u>, autour de 10 % du budget annuel des Français est consacré à la consommation d'énergie, dont les principales sources sont le chauffage et l'électroménager. Si les appareils domestiques sont de plus en plus économes, les foyers ont parallèlement tendance à être de plus en plus équipés. Portée par l'essor de l'informatique et de l'<u>électronique grand public</u>, la consommation en <u>électricité</u> des ménages a ainsi augmenté en moyenne de 2 % par an au cours des trente dernières années.

De nos jours, chaque foyer possède en moyenne près d'une centaine d'appareils électriques ou électroniques. Et certains sont beaucoup plus énergivores que d'autres. Basé sur les chiffres de l'<u>Ademe</u>, notre graphique donne un aperçu de la consommation annuelle d'électricité d'une sélection d'équipements domestiques pour un niveau d'usage standard. Il montre également les économies que l'on peut réaliser en fonction de l'efficacité des appareils actuellement disponibles sur le marché.

Ce n'est pas parce qu'un équipement est peu utilisé qu'il ne pèse pas lourd sur les factures d'énergie. Si l'on prend l'exemple du sèche-linge, utilisé pour seulement quelques cycles d'une à deux heures par semaine, il fait partie des <u>appareils électroménagers</u> les plus énergivores. Avec en moyenne plus de 300 kWh d'électricité consommée par an (variable selon le modèle et l'usage), un sèche-linge est environ deux fois plus gourmand qu'un réfrigérateur-congélateur, et trois fois plus qu'une télévision.

Outre l'éclairage du logement, où les LED permettent d'importantes économies par rapport aux ampoules plus anciennes, le réfrigérateur, la TV et le sèche-linge sont des exemples d'équipements pour lesquels les modèles les plus sobres en énergie ont le plus d'impact sur la consommation d'un foyer. Ramenée à la durée de vie des différents appareils (en moyenne autour de dix ans), l'économie sur les factures d'électricité peut se chiffrer à plusieurs milliers d'euros.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Grand Delta Habitat, à fond sur les économies d'énergie



7 novembre 2025 |



Ecrit par le 7 novembre 2025



Grand Delta Habitat et EDF ont signé une 2° convention 'de la maîtrise de la demande d'énergie' courant jusqu'à fin décembre 2025. Ambition ? Réduire les consommations énergétiques des résidences. La coopérative s'est, dans un même temps, associée à 14 autres bailleurs de l'arc méditerranéen. Objectif ? Utiliser le levier des économies d'énergie via EDF pour développer les rénovations et réhabilitations dans le logement social.

La 1^{re} convention avait été signée avec EDF en 2018 appuyée par Promotelec –association pour la promotion des usages de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et le tertiaire- en charge du contrôle des dossiers de GDH.

Conseil d'administration

En mars 2021, Le Conseil d'administration de Grand Delta Habitat a décidé que d'ici 5 ans, 50% du patrimoine serait classé en A, B, C et 50% en D. En juin 2021, l'enveloppe pour les réhabilitations a été portée de 15 à 18M€.



5 000 logements revus

GDH est principalement intervenu sur 5 000 logements revoyant l'isolation des murs et des combles, l'isolation thermique par l'extérieur et des façades (ITE), le remplacement de chaudières par des dispositifs plus performants et l'isolation des toitures et terrasses, annihilant 60 000 tonnes de CO2 sur la période 2018-2021. Dans un même temps, l'étude des dossiers de travaux et le contrôle des travaux a permis à GDH d'obtenir presque 3M€ de la part d'EDF pour la période 2018-2020 via les Certificats d'économie d'énergie et de bénéficier de presque 1,4M€ pour l'année 2020.

Accompagnement avec EDF

«EDF accompagne le bailleur social dans cette démarche au moyen de la vente par GDH à EDF de <u>Certificats économies d'énergies</u> (CEE, anciennes primes d'économie d'énergie initié par le Gouvernement en 2005 via la Loi de programmation des orientations de la politique énergétique) », explique Yann des Longchamps, directeur EDF Commerce Méditerranée.

En clair?

La coopérative GDH montre patte blanche pour les travaux envisagés puis réalisés obtenant la validation d'EDF puis son soutien sous la forme de primes délivrées après instruction et vérification des travaux relevant de l'économie d'énergie qui intervient sur les menuiseries, l'isolation, le chauffage et la régulation et les énergies renouvelables.

Dans le détail, pour passer de D à C et bien mieux encore

Grand Delta Habitat est intervenu sur 78 logements à la résidence Saint-Chamand, à Avignon, dont la construction date de 1972. Le bâtiment est ainsi passé de D à C après plus d'1,7M€ de travaux dont 135 747€ de prise en charge EDF. Même mode opératoire pour la résidence de l'Oseraie construite en 1968, toujours à Avignon, pour 233 logements et l'investissement de presque 3M€ de la part de GDH et une aide EDF de 633 780€ pour un passage de D à C. Ça aussi été le cas de la résidence Portail Lançon à Orange pour 96 logements construits en 1963 un coût d'investissement des travaux de 1 316 707€ amoindris de 269 891€ d'aides et un passage de D à C. La résidence des Acacias construite en 1960 et accueillant 39 logements a été revue à hauteur de 702 000€ en bénéficiant d'un certificat d'économie d'énergie de 94 500€ et un passage de D à C. Une belle réussite pour la résidence Le Ramadou, toujours à Orange, datant de 1982 composée de 35 logements dont les travaux à plus de 2,3M€ et 55 000€ d'aide ont permis le passage du bâtiment de E à B. Il faut dire que la résidence n'était plus habitée depuis plusieurs années ce qui a sans doute facilité grandement les travaux. La résidence Domaine Julian à Lapalud construite en 1963 et proposant 48 logements a bénéficié de 700 496€ dont presque 82 000€ d'aide, permettant le passage en DPE de E à C. Mention spéciale pour la résidence Mas Mathieu à Nîmes construite en 1955 pour un coût des travaux de plus de 1,4M€, dont 182 151€ d'aide et un passage de la lettre D à B. Enfin, la résidence La Source à Marseille construite en 1959 et proposant 193 logements a été revue à hauteur de plus de 7M€! Pour une aide de 250 485€ et un passage de D à C.

Diagnostic du patrimoine

Pour se faire une petite idée ? Au 30 septembre 2021, le patrimoine de GDH comprend **36,10%** de son patrimoine en **D** ; **29,05%** en **C**, **15,64%** en **A** ; 10,55% en E ; 5,58% en B ;; 0,71% sont en F ; 0,01% sont en G tandis que 2,35% des bâtiments ne possèdent pas encore d'étiquettes.



En savoir plus

Changement de classification du DPE

La réforme du diagnostic de performance énergétique (DPE), passée en juillet 2021 a considérablement changé la donne d'une part sur le prix de vente mais également sur la location du bien puisque le dispositif évalue dorénavant la consommation énergétique du lieu et le taux d'émission de CO2 du logement.

Consommation primaire d'énergie et empreinte carbone

Le mode de calcul prend en compte le type d'énergie alimentant le logement -gaz, électricité, bois, fioul-(Ndlr : un logement chauffé au gaz ou au fioul est actuellement classé en F) ainsi que désormais l'isolation et le mode de chauffage. Cela induit un changement de classification qui, selon la Fnaim (Fédération nationale de l'immobilier) devrait bousculer le classement de 40% des biens, dans le privé. A l'étude ? La consommation primaire d'énergie qui dépend principalement de l'isolation et son empreinte carbone déterminée par les émissions de gaz à effet de serre calculées par rapport aux types d'énergie utilisée. Pour ces deux critères c'est la moins bonne note qui déterminera l'étiquette finale.

A compter de janvier 2022

A compter du 1er janvier 2022, l'affichage des deux étiquettes et de l'estimation du montant moyen des factures énergétiques du logement (une nouveauté du DPE) sera rendu obligatoire sur toutes les annonces immobilières. Également, alors qu'auparavant le DPE examinait 3 postes de dépenses : le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude sanitaire, le nouveau DPE prend également en compte l'éclairage et la ventilation du bien.

Valeur verte

Pour les logements les moins performants F et G, un pictogramme 'passoires énergétique' apparaîtra en rouge rappelant que ces logements deviendront interdits à la location d'ici 2023, mesure introduite par le projet de loi Climat et résilience.

Changement de classification ?

Pour les particuliers, le Gouvernement les invite à se rapprocher du Comité français d'accréditation (Cofrac) permettant un diagnostic délivrant un DPE valable 10 ans et la recommandation de travaux énergétiques.